



Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de proposer à votre enfant de poursuivre sa formation dans le cadre du Club Junior.

Le Club Junior s'oriente sur l'apprentissage technique et tactique du tennis avec une approche de la compétition. Votre enfant est membre du club et peut réserver un terrain pour jouer en dehors de ses heures de cours. (Saison tennistique du 01/10/2017 au 30/09/2018)

Les cours de Club Junior sont donnés du 25/09/2017 au 26/06/2018 hors vacances scolaires et jours fériés.

La formation du Club Junior concerne les enfants nés entre 2004 et 2010.

Avec la fin des travaux sur le site Le Gallo et la création de nouveaux terrains, nous pouvons à nouveau vous proposer les cours sur un des deux sites du club.

Les cours se déroulent au choix sur un des 2 sites du TCBB, du lundi au samedi.

Longchamp : 19, boulevard Anatole France

Les séances durent 1 heure sur courts découverts éclairés. Les séances annulées en cas de fortes intempéries ne sont pas reportées. Cette année, nous vous proposons les horaires suivants :



Le Gallo : 39-43 quai Alphonse Le Gallo

Les séances durent 1 heure sur courts couverts (découverts au printemps). Cette année, nous vous proposons les horaires suivants :



MODALITES - TARIF ET INSCRIPTION

L'établissement d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du tennis devra être en votre possession pour la saison complète 2017-2018 (à garder chez vous).

L'inscription de votre enfant se fait exclusivement en ligne entre le 16 mai et le 11 juin 2017

Comment procéder :

1/ Cliquez sur le lien indiqué dans le mail (ou recopier le s'il n'est pas actif dans le champ URL de votre navigateur) et suivez les instructions.

N'oubliez pas d'indiquer au minimum 3 choix horaires pour le cours de votre enfant sur 2 journées différentes minimum.

2/ Déposer ou faire parvenir au TCBB avant le 12 juin 2017 dernier délai :

a) Le règlement de votre inscription de 580€ (boulonnais) ou 630€ (habitant commune GPSO) ou 720€ (autres communes) accompagné du coupon retour joint à ce mail.

b) Un justificatif de domicile pour les boulonnais et les habitants GPSO (obligatoire).



Les dossiers non accompagnés du règlement dans sa totalité ne seront pas traités.

(Possibilité de régler en plusieurs fois)

Toute la procédure est disponible sur le site internet du TCBB : www.tcbb.org - **Rubrique Club Junior.**

Vous pourrez visualiser la confirmation de l'inscription de votre enfant sur le site internet du TCBB.

Le Directeur Sportif traitera dans leur ordre d'arrivée les dossiers complets : horaires choisis en ligne et règlement validé.

Le montant de l'inscription annuelle comprend :

1- les 30 semaines de cours encadrés par un enseignant diplômé.


2- la cotisation « spécial jeunes » qui permet de réserver un terrain et de jouer avec d'autres membres du club sur les 13 courts du site Longchamp 7 jours sur 7 toute l'année et sur les 5 courts couverts de la halle du site Le Gallo, en semaine avant 18h, les week-ends et jours fériés de 13h à 20h.

Ajouter 90€ au montant de l'inscription si vous souhaitez que votre enfant puisse réserver sur 7 jours sur 7 toute l'année sur l'ensemble des courts du club (y compris terres battues Le Gallo).

3- la licence-assurance 2018 de la Fédération Française de Tennis.

Modalités de règlement :

 **Aucun remboursement ne sera effectué après la 3^{ème} séance de cours.**

 Peut-être pourrez-vous bénéficier des réductions famille (parent(s)/enfant(s) habitants sous le même toit) ? Elles sont applicables dès la 2^{ème} cotisation pour la saison 2017-2018 (hors Mini Tennis et Baby Tennis).

	Bouloonnais et GPSO	Autres
2 ^{ème} cotisation	-70€	-75€
3 ^{ème} cotisation	-90€	-95€
4 ^{ème} cotisation	-110€	-115€
5 ^{ème} cotisation et au-delà	-130€	-135€

Notre club est partenaire de l'opération PASS 92 à l'initiative du département des Hauts-de-Seine pour les collégiens. Vous pourrez vous faire rembourser un montant de 80€ lorsque vous aurez ce PASS à la rentrée prochaine.

Règlement possible en plusieurs chèques : le règlement doit être complet au moment de l'inscription

En 2 fois : 2 chèques de 290€ (315 pour GPSO et 360€ pour les autres) déposés au 01/07/2017 et 01/10/2017.

En 3 fois : 2 chèques de 190€ et 1 chèque de 200€ (3x210€ pour GPSO et 3x240€ pour les autres) déposés au 01/07/2017, 01/10/2017 et 01/01/2018.

Pour toute information complémentaire : tcbb@fft.fr

Philippe JOLIOT
Directeur du TCBB



Coupon à retourner accompagné de votre (vos) règlement avant le 12 juin 2017.

ENFANT :

Nom :

Prénom :

INFORMATION LICENCE FFT 2017-2018 OBLIGATOIRE

Je souhaite prendre la licence de mon enfant dans un autre club que le TCBB : OUI - NON

Si OUI : N° de licence Club :